
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 22 AVRIL 2017 A CARCASSONNE

- Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Nathalie BERNARD, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Magalie FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Robert GIL, Philippe JAMET, Mickaël KARGBO, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Joëlle LIEUX, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Chantal PLANQUES, Lionel REY, Christian RICOME, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Gérard VERNEREY et Julien VILLE.
- Invités : Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Cyril ESCOULA, Karine LAFFONT, Joël MASSON, Thierry MOUILLAUD, Eric POUPPEVILLE, Michel PRECLOUX et Dominique TRAIN.
- Excusés : Bérangère CAPDEVIELLE, Eric DUMOTIER, François HUOT-MARCHAND, Philippe LAUNE, Michel OLLIVET, Cyril PAILHOUS, Frédérique PERRIN et Jacky VAYEUR.
- Assistent: Cédric BENACQUISTA, Albane BOSC-VAYEUR, Joseph BRITTO, Thibault HETZEL, Thierry JAMET, Muriel MAUSSANG, Maeva MORINEAU et Eric REBOURG

Début de la réunion : 9 :42

1. Informations institutionnelles.

Bernard DALMON accueille les participants. Par ordre chronologique, il revient sur les Assemblées Générales de la Fédération Française de Natation, du 31 mars 2017 au 2 avril 2017 au terme desquelles quatre élus du Comité Directeur sont issus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation : Bernard DALMON (en qualité de trésorier), Christine KITEGI, Hélène RICARDO et Julien VILLE (en qualité de secrétaire général adjoint). La moyenne d'âge du nouveau Comité Directeur de la Fédération Française de Natation s'établit ainsi à 53 ans. Par la suite, la composition des commissions fédérales, actuellement en cours d'élaboration, conduit à un renouvellement significatif si bien que plusieurs dirigeants issus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation seront sollicités. Il est à noter que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française de Natation est envisagée les 13, 14 et 15 avril 2018 à Montpellier.

En ce qui concerne la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, Gérard NURIT a présenté sa démission en date du 2 avril 2017 et Ludivine CRUBELLIER participera prochainement



à une formation pour l'arbitrage des épreuves d'Eau Libre sous le sceau de la FINA¹. Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la nomination de Ginette SENDRAL-JANY en qualité de Présidente d'Honneur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. De même, à l'unanimité, il est décidé de convier Hélène RICARDO et chaque membre de commissions fédérales issus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation aux réunions de Comité Directeur.

2. Affaires financières.

2.1. Démarches et fonctionnement.

Jean NESPOULOUS rappelle les procédures comptables en vigueur notamment en termes de remboursement de frais. Il est en général déconseillé à une association de rembourser les frais des bénévoles au forfait même si cette technique est souvent utilisée pour le remboursement des indemnités kilométriques en raison de sa simplicité de mise en œuvre. Si l'association décide, exceptionnellement, de recourir à cette méthode forfaitaire, elle devra conserver les éléments permettant de reconstituer avec précision les frais exposés. Mais il existera toujours le risque que, l'URSSAF² procède à la requalification de ce remboursement en salaires, surtout s'il apparaît que le montant fixé pour le forfait semble anormalement élevé. Une autre alternative consiste en l'abandon de frais en faveur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation contre la délivrance d'un reçu fiscal à joindre à la déclaration des revenus ce qui a été pratiqué par plusieurs élus de l'ex-comité régional Midi-Pyrénées de Natation durant l'olympiade 2013-2016. A court terme, Jean NESPOULOUS exprime le souhait d'optimiser les mouvements financiers via la mise en place de prélèvements/virements pour ceux qui le souhaitent (clubs et comités départementaux inclus) et l'achat de logiciels de comptabilité et de facturation.

En termes de démarches, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est désormais reconnue par la Préfecture de Haute-Garonne, la Direction Régionale et Départementale des Finances Publiques d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée et de Haute-Garonne ainsi que par les différentes collectivités locales et institutions partenaires. A ce jour, les dernières démarches de mise en place concernent la Banque Populaire Occitane.

2.2. Demande de financement auprès du CNDS³.

Suite à la présentation des axes d'orientation du CNDS pour l'année 2017 en date du 7 mars 2017 à Toulouse puis du 9 mars 2017 à Montpellier (cf. procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 mars 2017), la demande de financement à l'échelle de la Ligue Occitanie Pyrénées-

¹ Fédération Internationale de Natation.

² Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

³ Centre National pour le Développement du Sport.



Méditerranée de Natation est sur le point d'être terminée pour une date de soumission au 25 avril 2017. D'une manière générale, 11 actions font l'objet d'une demande de financement pour un montant total de 379 700 € : activité sportive, organisation des compétitions et programme sportif régional ; accès au sport de haut-niveau ; aide à l'élaboration du plan de développement, du projet associatif et labellisation des clubs ; aide à la promotion du sport, évènements compétitifs inter-régionaux et nationaux ; pratique sportive en milieu rural ; formation de cadres ; plan « J'Apprends A Nager » ; contribution à la politique de santé publique, plan régional sport santé bien-être et formation d'éducateurs aqua-santé ; formations ; fonctionnement de l'équipe technique régionale ; emploi sportif qualifié.

L'intégralité de l'intervention de Cédric BENACQUISTA est accessible en annexe du présent procès-verbal. Bernard DALMON remercie Cédric BENACQUISTA, Albane BOSC-VAYEUR, Thibault HETZEL, Muriel MAUSSANG et Julien VILLE qui se sont investis sur ce dossier.

2.3. Groupement d'Intérêt Economique de l'IRSO⁴.

Le groupement d'Intérêt Economique de l'IRSO, mis en place pour la gestion des activités interrégionales sur les ex-territoires d'Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, sera dissout au mois de septembre 2017 dans la mesure où l'IRSO est désormais composée de deux ligues régionales uniquement, Nouvelle Aquitaine, d'une part, et Occitanie Pyrénées-Méditerranée, d'autre part.

3. Affaires sportives.

Eric REBOURG succède à François HUOT-MARCHAND en qualité de Directeur Technique Régional à compter du 1 mai 2017. La composition de la sélection régionale à la Coupe de France des Régions de Natation Course à Besançon, les 6 et 7 mai 2017, est désormais entérinée. Julien VILLE s'engage à communiquer celle-ci par voie électronique dans les plus brefs délais.

Eric REBOURG présente les différentes actions qu'il envisage de mettre en œuvre à l'échelle du territoire de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée : poursuivre la mise en place de sélections régionales à des meetings nationaux et internationaux ; rencontrer les clubs afin de leur proposer une assistance et des compétences techniques ; renforcer les synergies entre les clubs de référence et les Pôles Espoirs et Pôles France de la région ; contribuer à la mise en place d'une ligue connectée.

⁴ Inter-Région Sud-Ouest.



4. Offre de formations.

Cédric BENACQUISTA présente l'offre actuelle de formations résultant des ex-ERFAN⁵ Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Statutairement, le Conseil d'Administration de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée est présidé par Bernard DALMON et Richard LAGRAVE. Au-delà du développement de l'offre de formations, l'une des premières missions de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée consiste à uniformiser la tarification des différentes prestations sur l'ensemble du territoire de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. L'intervention de Cédric BENACQUISTA est accessible en annexe du présent procès-verbal.

L'INFAN⁶ réfléchit actuellement à la mise en place d'une formation à l'attention des dirigeants et des entraîneurs au sujet de la place du club dans la piscine. Ce thème est un enjeu crucial en termes de maintien et de développement des pratiques. Les dates des premières sessions de formation seront communiquées dès qu'elles seront connues.

Interruption de la réunion de 12 :09 à 14 :11

5. Composition des défis.

Bernard DALMON présente les ambitions de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour l'olympiade 2017-2020 à partir de la réflexion entreprise lors de la réunion de Bureau du 10 mars 2017 (cf. annexe du procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 mars 2017). D'une manière générale, les défis, groupes de travail spécifiques à une thématique précise, sont appelés à être composés sur la base du volontariat puis animés par deux élus systématiquement issus de chacun des ex-comités régionaux et qui seront déterminés ultérieurement. Après avoir sollicité les motivations de chacun, la composition des défis est engagée. Par la suite, un appel sera effectué à destination de chaque club afin d'ouvrir les travaux de chaque défi à des dirigeants et/ou entraîneurs non élus au Comité Directeur. L'objectif est d'entériner définitivement la composition et l'animation de chaque défi lors de la réunion de Comité Directeur du 10 juin 2017.

6. Questions diverses.

Edouard FERNANDES s'interroge sur la disponibilité des imprimés des nouveaux certificats médicaux eu égard à l'évolution de la législation en vigueur. A ce jour, aucune réponse ne peut être formulée.

⁵ Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation.

⁶ Institut National de Formation aux Activités de la Natation.



Christian RICOME souhaite disposer des calendriers nationaux 2017-2018 de Natation Course afin d'envisager la déclinaison régionale des annuels règlements fédéraux pour la saison 2018.

Nathalie BERNARD souhaite l'opérationnalité de la gestion des engagements d'Eau Libre par le biais d'Extranat pour l'été 2017.

Michel PRECLOUX envisage de déposer la candidature de Canet 66 Natation à l'organisation de Championnats de France en 2018.

- Date et lieu de la prochaine réunion de Comité Directeur : 10 juin 2017 à Marseillan.

Fin de la réunion : 16 :03

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général

Comité directeur

Samedi 22/04/2017 - Carcassonne



Sommaire

- CNDS 2017
- ERFAN Occitanie Pyrénées Méditerranée
- J'apprends à nager

CNDS 2017



Campagne CNDS 2017

- Bilan des actions CNDS 2016, pour les deux ex-CR
- Cadre général du projet de la ligue
- Etat des lieux
- Actions CNDS 2017

Récapitulatif des actions CNDS 2017

ACTIONS	INTITULES	CONTENUS	MONTANTS DEMANDES
1	ACTIVITE SPORTIVE, ORGANISATION DES COMPETITIONS REGIONALES ET PROGRAMME SPORTIF	Activités des DEFIS, Organisation des compétitions	8 000,00 €
2	ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Actions de stages et de regroupements régionaux, Suivi des compétitions, Déplacement régionaux sur compétitions nationales	30 000,00 €
3	AIDE A L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ET DU PROJET ASSOCIATIF - LABELLISATION DES CLUBS	Accompagnement des clubs volontaires, Aides à la labellisation	5 000,00 €
4	AIDE A LA PROMOTION DU SPORT - EVENEMENTS COMPETITIFS INTERREGIONAUX ET NATIONAUX	Organisation de compétitions à envergure nationale	12 000,00 €
5	PRATIQUE SPORTIVE EN MILIEU RURAL	Organisation des activités estivales, Coupe de France des régions NE Animation d'un bassin mobile d'apprentissage	15 000,00 €

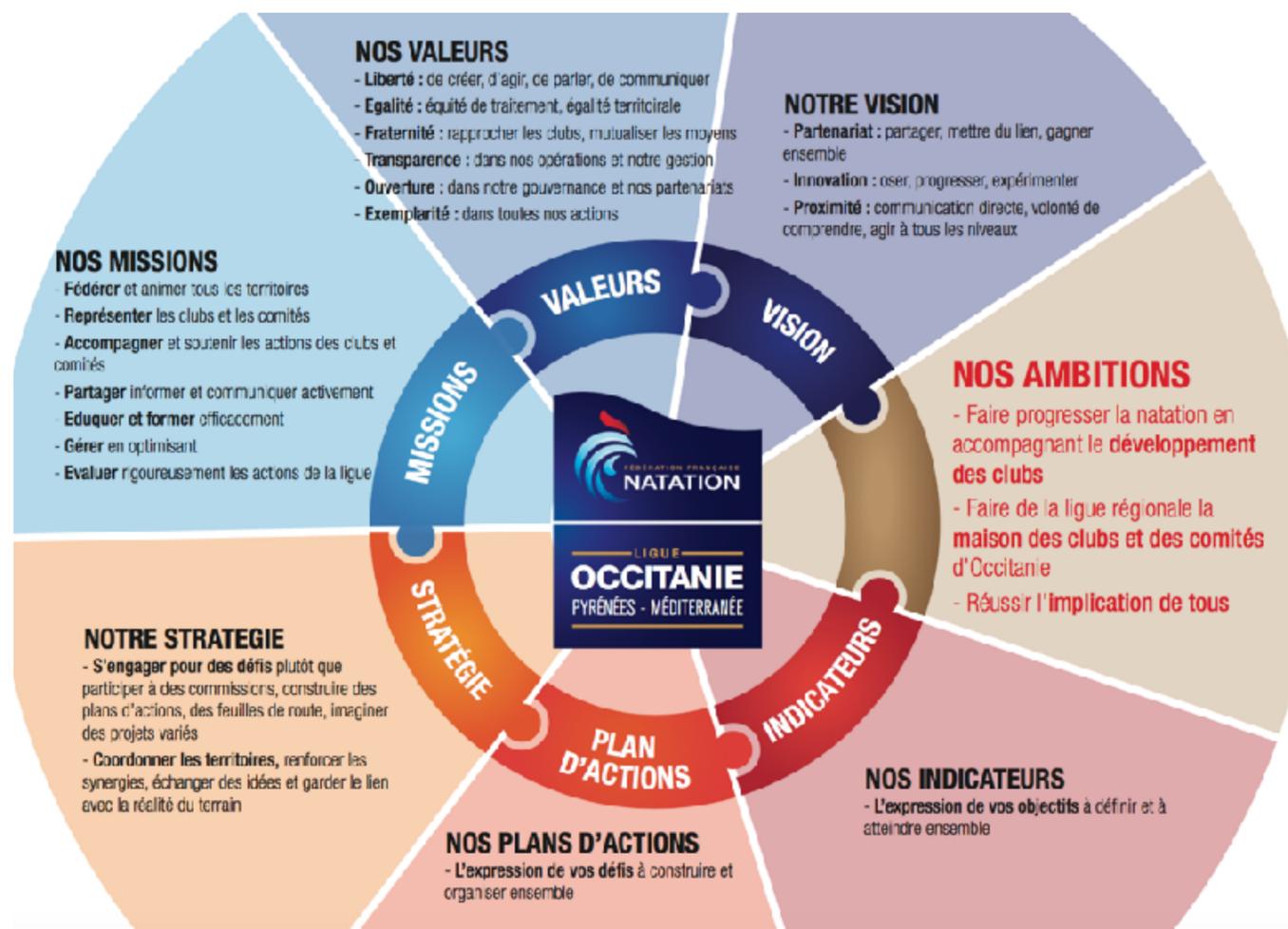
Récapitulatif des actions CNDS 2017

ACTIONS	INTITULES	CONTENUS	MONTANTS DEMANDES
6	FORMATION CADRE	Participation au financement de formation CTS	3 700,00 €
7	PLAN J'APPRENDS A NAGER	Dispositif JAN sur l'occitanie	318 000,00 €
8	CONTRIBUTION A LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE PLAN REGIONAL SPORT-SANTE BIEN-ETRE FORMATION D'EDUCATEURS AQUA-SANTE	Bourse régionale formation ENFS Déploiement de l'activité NFS dans les clubs	6 000,00 €
9	FORMATIONS	Plan de formation ERFAN	30 000,00 €
10	FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	Réunions de l'ETR Actions de suivi Encadrement de stages et regroupements	10 000,00 €
11	EMPLOI SPORTIF QUALIFIE (2)	Création d'un poste d'entraîneur pour le pole espoir NS	12 000,00 €
		TOTAL	379 700,00 €

ERFAN OPM



L'ERFAN, c'est la LIGUE !



Une ligue **CONNECTEE**
Un projet **AMBITIEUX**
Une démarche **STRUCTUREE**
Une organisation **AGILE**



Partenariat

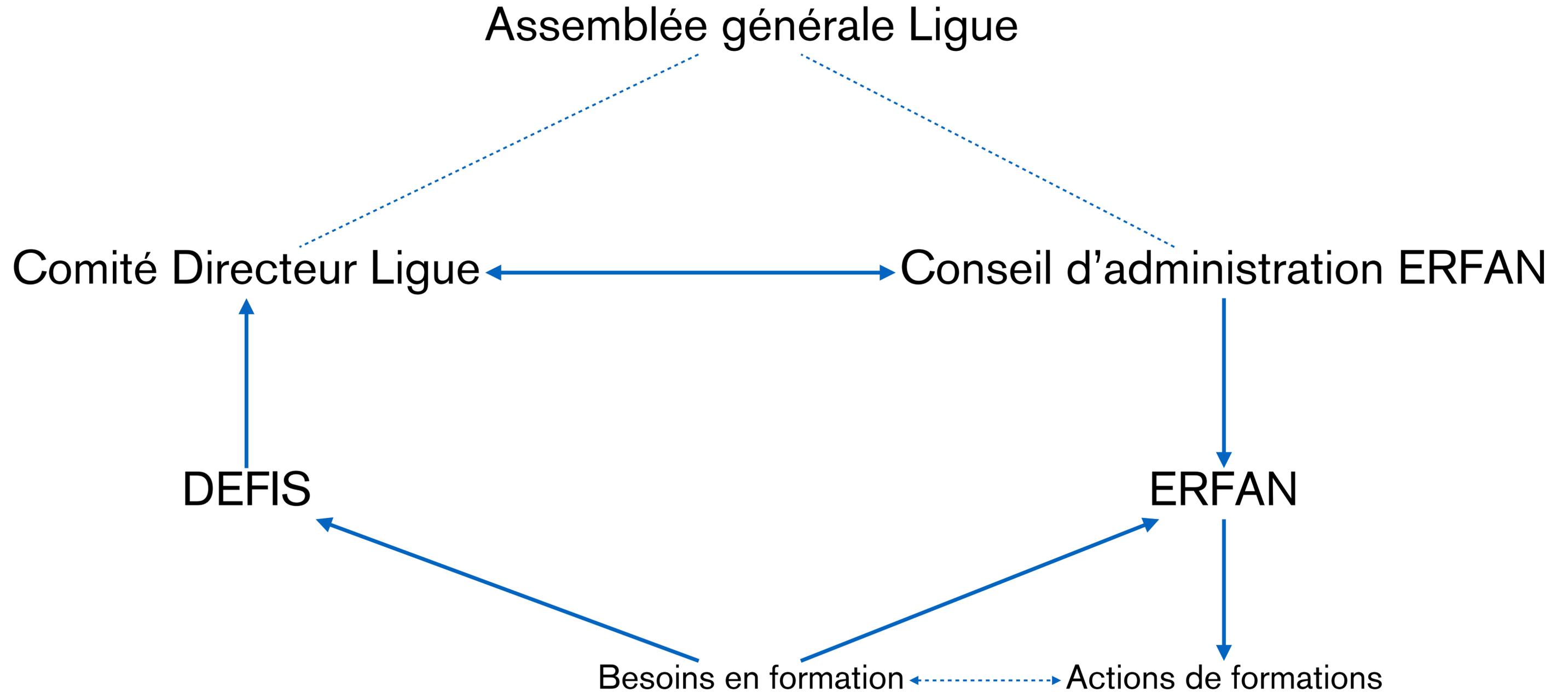
Equipe

Responsabilité

Engagement

Culture fédérale

Passion



Les chantiers actuels :

- Harmonisation des pratiques et optimisation du fonctionnement,
- Mise en œuvre du MSN,
- Habilitation BPJEPS AAN Montpellier,
- Construction / renforcement de l'équipe de formateurs

Orientations saison 2018 :

- Tarification unique,
- Mise en oeuvre des formations,
 - ★ BFAC, BF1, BF2 sur les deux sites,
 - ★ MSN / BF3 NC sur les deux sites,
 - ★ BPJEPS AAN (4UC) Montauban, Montpellier, Toulouse,
 - ★ BF ENFS sur le site de Toulouse,
 - ★ DEJEPS NC sur le site de Toulouse,
- Réflexion / création d'antennes territoriales de l'ERFAN,

Quels constats ?

- **Diminution** des BEESAN,
- Le DEJEPS satisfait aux **besoins des clubs**,
- **Faible nombre** d'entrées en formation DEJEPS,
- BP AAN en situation d'entraînement = **DANGER**,
- Filière fédérale **de qualité** qu'il faut **valoriser**



The logo for MSN (Mission Sportive Natation) is displayed in large, bold, green letters. It is contained within a rounded rectangular frame with a green border.

Professionnels

Nouveau diplôme fédéral
Inscrit au RCNP
Mise en oeuvre dans les ERFAN

=> Entraîneur régional

Intérêts

Accès rapide

Jeunes

Issus des clubs

Encadrement « vivier » du club

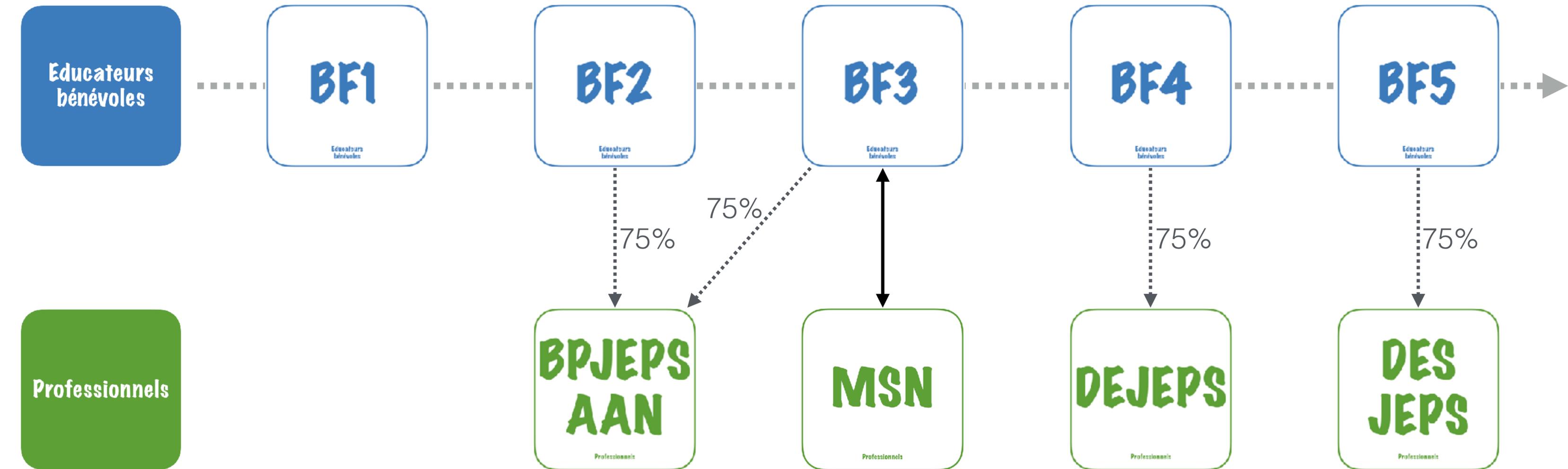
Régularité

Emploi d'avenir

Première étape vers le DEJEPS

Qualité de l'encadrement

Offre de formation





Pré-requis à l'entrée en formation :

- 17 ans minimum,
- Licence FFN
- Évaluateur ENF 3
- PSE1,
- ENF 1 Sauv'nage*,
- Test de sécurité ou BNSSA
- Performance ou BF1

Volume de formation :

- Formation en centre : **264h**
- Travail personnel individuel : **75h**
- Stage en situation au sein du club d'accueil : **200h**
- Accompagnement d'un déplacement : **12h**



Dispositif Occitanie - 2017





Plan « Citoyens du sport »



• Concept :

Former aux métiers
du sport dans les
territoires
prioritaires
(SESAME)



Aider les clubs à se
professionnaliser



Créer des plans
« Citoyens du
sport »
fédéraux



Promouvoir
l'engagement
citoyen dans le
sport



LE PLAN
« CITOYENS
DU SPORT »



Mieux lutter
contre toutes
les formes de
discrimination

Accompagner les
fédérations qui
proposent une offre
sportive dans les
territoires prioritaires



Déployer le plan
« J'apprends à nager »
particulièrement dans les
territoires prioritaires





Plan « J'apprends à nager »



- **Historique et contexte :**

=> 2008 à 2015 :



=> 2015 :



JE SUIS CHARLIE



=> 2016 :



JE SUIS CHARLIE





Plan « J'apprends à nager »



• Concept du plan 2016 :



- **Objectifs** : réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en soutenant les stages ou modules d'apprentissage de la natation développés en dehors du temps scolaire.
- **Cible** : enfants âgés de 6 à 12 ans, ne sachant pas nager, résidant prioritairement dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et/ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- **Structures éligibles** : les associations sportives, les collectivités territoriales ou leurs groupements, les associations et groupements d'intérêt public qui interviennent dans le domaine des APS.
- **Financement des projets** : CNDS (*part territoriale*). Les crédits mobilisés pourront contribuer au financement de l'encadrement du stage et de l'assurance, des transports.
- **Coût de participation** : gratuité pour les familles.



Plan « J'apprends à nager »



- **Formule d'apprentissage 2016 :**



- **Stage d'apprentissage :** au moins 10 heures avec des séances de 30 minutes à 1 heure selon le niveau et l'âge des enfants.
- **Périodes :** vacances scolaires, temps d'activités périscolaires et week-ends.
- **Groupe :** 15 enfants maximum âgés de 6 à 12 ans ne sachant pas nager issus prioritairement des QPV et/ou des ZRR.
- **Encadrement :** personnel qualifié (*qualifications prévues par le Code du sport*).
- **Evaluation :** passage du test Sauv'nage de l'ENF.
- **Coût de participation :** gratuité





Plan « J'apprends à nager »



- **Campagne fédérale 2016 :**

- **Cahier des charges plan « J'apprends à nager » :**

- Inscription des structures fédérales auprès de la FFN

- **Accompagnement fédéral :**

- **Aide au montage des projets et des dossiers**
- **Licence spécifique :** accès à la licence « J'apprends à nager » 2016 (15€/licencié)
- **Dotation :** affiches, leaflet, bonnets, tee-shirts, attestations de participation, attestation de réussite Sauv'nage, brochure prévention des noyades
- **Accompagnement financier fédéral :** (en plus du CNDS et CT)



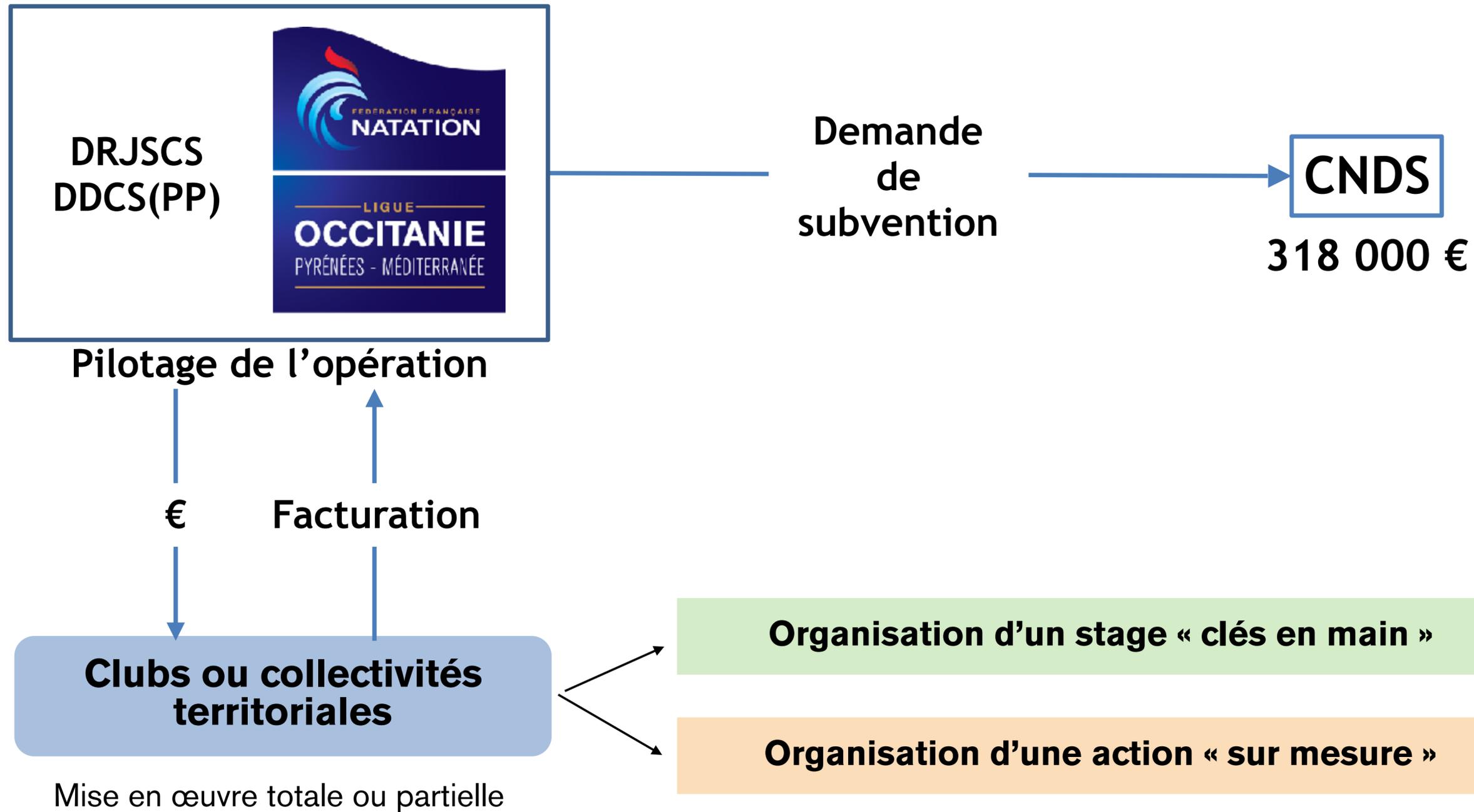
Quel(s) rôle(s) pour la ligue dans ce dispositif ?

- Relai d'informations => inciter les clubs FFN à répondre à l'appel à projet ?
- Faciliter la réponse à l'appel à projet par diffusion de documents ?
- Mettre en oeuvre des actions (stages) ?
- Piloter un ensemble de projets ?

Choix du projet : Piloter un ensemble de projet

- **Partenariat**, vision directrice du projet 2017-2020 de la ligue
- Volonté forte de s'inscrire dans les **politiques publiques**
- Augmenter les **actions « non compétitives »** des clubs
- Renforcer les **liens** entre les **clubs** et les **collectivités territoriales**
- **Innover** dans le mode de relation entre ligue et clubs
- Être **exemplaire** au niveau national

Organisation et financement de l'opération



DISPOSITIF 2016-2017

Organisation d'un stage « clés en main » :

Candidature des clubs FFN,
Organisation de stage pendant les vacances,
10 séances d'une heure
Déclaration des stages auprès du comité en utilisant le formulaire en ligne

Organisation d'une action « sur mesure »:

Candidature des clubs FFN, non FFN, collectivités territoriales auprès du CRMP
Temps périscolaire, partenariat entre plusieurs structure (CT, associations, ...)
Contacter la ligue (tel / mail)

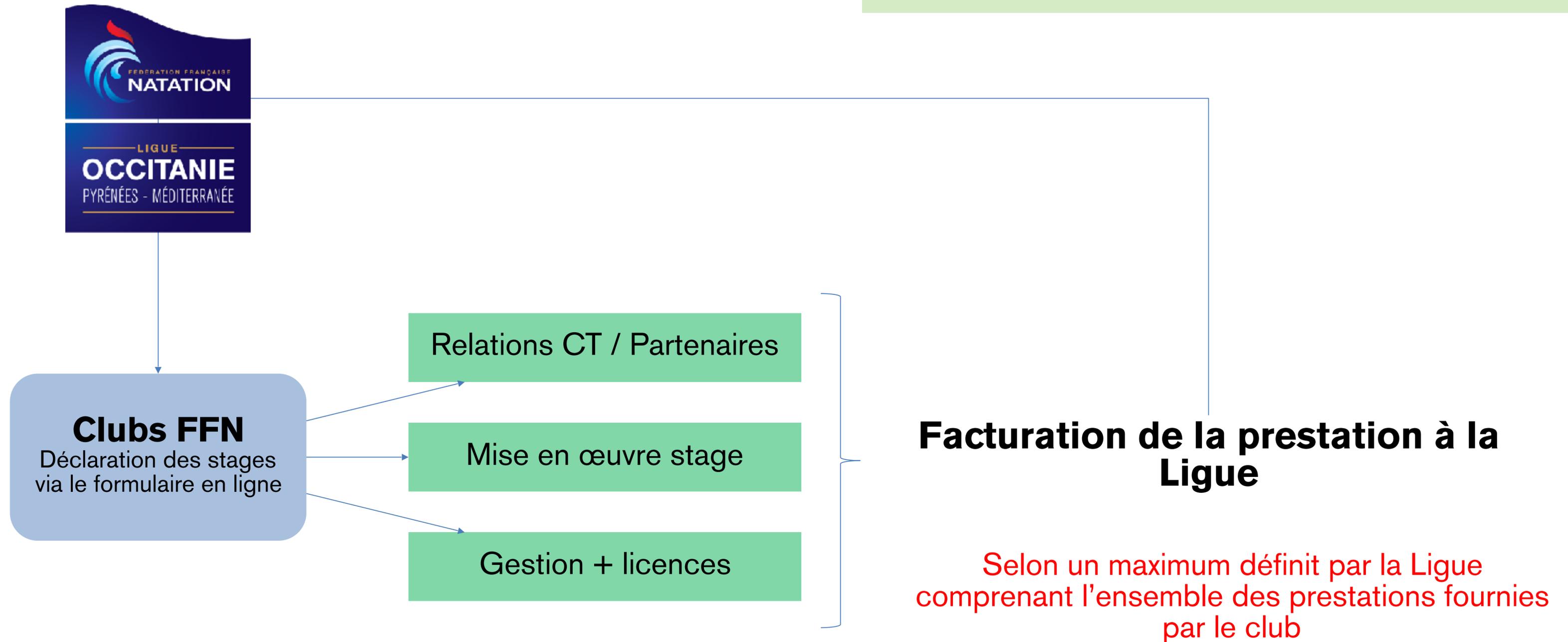
Objectifs quantitatifs 2017-2018

320 stages

Département	Répartition %	JAN €	Stages JAN
Ariège (09)	2,7 %	8 273,69 €	9
Aude (11)	6,4 %	19 772,08 €	20
Aveyron (12)	4,9 %	15 050,27 €	15
Gard (30)	12,9 %	39 730,96 €	41
Haute-Garonne (31)	22,8 %	70 366,94 €	72
Gers (32)	3,3 %	10 310,74 €	11
Hérault (34)	19,2 %	59 191,62 €	61
Lot (46)	3,1 %	9 415,66 €	10
Lozère (48)	1,3 %	4 151,21 €	4
Hautes-Pyrénées (65)	4,0 %	12 401,98 €	13
Pyrénées-Orientales (66)	8,1 %	25 073,22 €	26
Tarn (81)	6,7 %	20 696,00 €	21
Tarn-et-Garonne (82)	4,4 %	13 565,62 €	14

Subvention	318 000,00 €
Cout pilotage	10 000,00 €
Cout stage	973,00 €
Nb Stage	317

Organisation d'un stage « clés en main »



Formulaire de déclaration

Formulaire de déclaration de stage - J'apprends à nager

*Obligatoire

Club *

Nom du référent *

Indiquez le NOM et le Prénom de la personne référente et faisant cette déclaration

Courriel *

Téléphone *

L'éducateur

Indiquez les informations concernant la personne qui encadrera le stage
UNIQUEMENT EN CAS D'ORGANISATION DE TYPE 1

Nom de l'éducateur

Indiquez le NOM et Prénom de la personne qui encadrera le stage

Téléphone éducateur



clubs FFN,
non FFN,
collectivités
territoriales

Partenariats entre plusieurs structures

Mise en oeuvre stages ou de séances
dans le temps périscolaire

Gestion + Licences

**Facturation de la
prestation à la Ligue**

Exemples d'actions pouvant être réalisées par les clubs ou les collectivités territoriales:

Séances dans le cadre du temps périscolaire : 10 séances de natation d'une heure, 1 fois par semaine (sur 10 semaines) à destination des élèves n'ayant pas accès à la piscine pendant le temps scolaire.

⇒ **Partenariat avec une collectivité territoriale (CLAE)**

Séances dans le cadre du temps périscolaire : 10 séances de natation d'une heure, 1 fois par jours (sur 2 semaines) à destination des élèves n'ayant pas validé le palier 2 du savoir nager.

⇒ **Partenariat avec un collègue**

Intervention éducateur club : intervention d'un éducateur du club dans le cadre de l'accueil des enfants en centre de loisirs (stage de 10 séances d'une heure sur 5 jours ou 10 jours).

⇒ **Partenariat avec un centre de loisirs**

Prestation de service : Organisation d'un stage pour une association de quartier désirant mettre en place un cycle d'apprentissage.

⇒ **Partenariat avec une association**

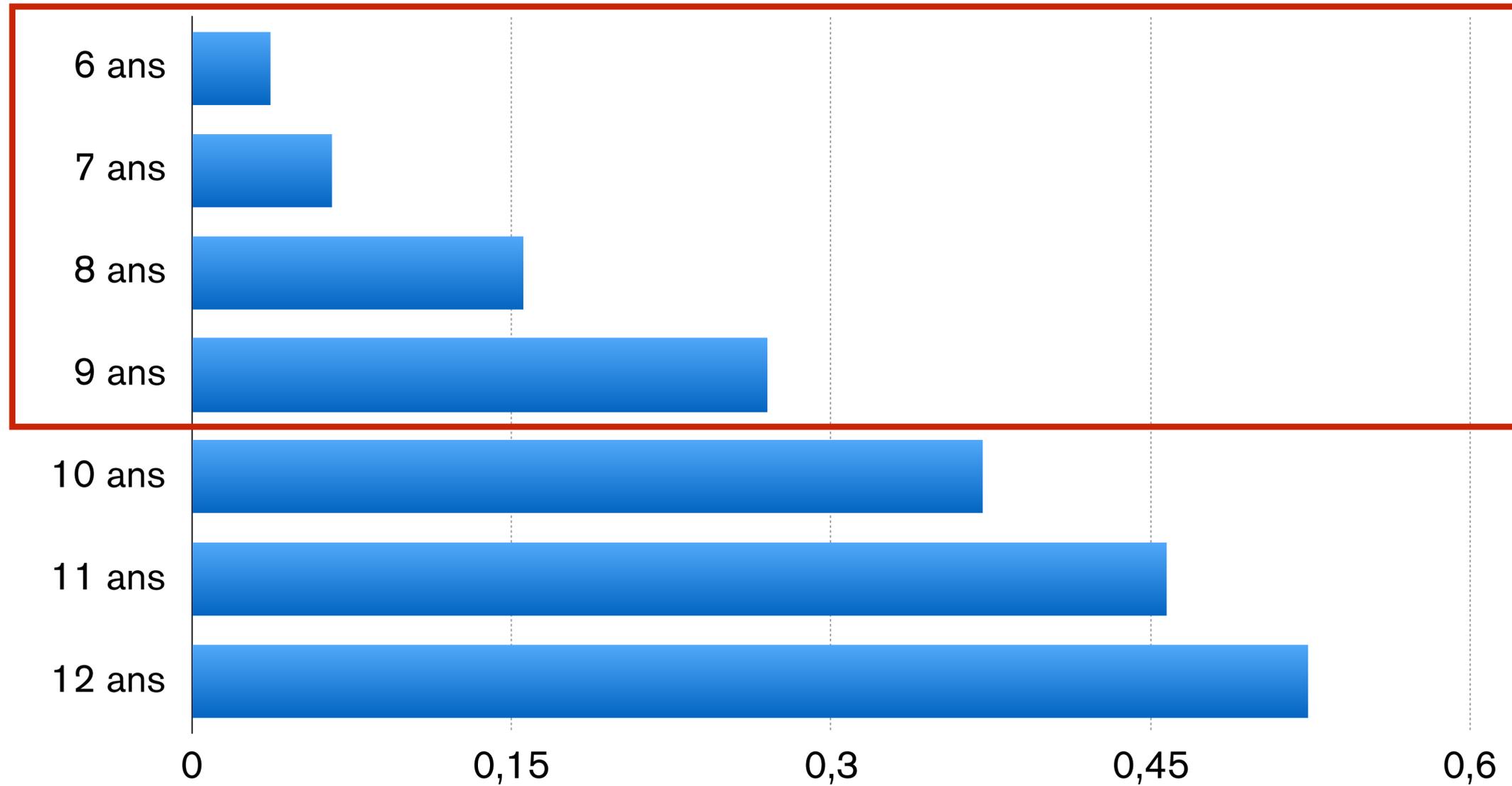
Détail de la prestation (par stage) :

	Q	TU	Total
Frais éducateur (coût employeur)	10	34,00 €	340,00 €
Frais administratif	6	18,00 €	108,00 €
Licence/assurance	15	15,00 €	225,00 €
Prestation de coordination	1	300,00 €	300,00 €
		TOTAL	973,00 €

**Répartition participants JAN en
fonction des âges**

AGES	%
6 ans	5 %
7 ans	21 %
8 ans	21 %
9 ans	13 %
10 ans	13 %
11 ans	14 %
12 ans	12 %

Taux de réussite au SN en fonction des ages



60%
des participants

Répartition géographique des participants*

	Participants	%
ARIEGE	91	8 %
AVEYRON	358	30 %
GERS	47	4 %
HAUTE GARONNE	98	8 %
HAUTES PYRENEES	471	40 %
LOT	25	2 %
TARN	81	7 %
TARN ET GARONNE	21	2 %

Nombre de stages organisés en fonction des périodes JAN*

	2015	2016	TOTAL
Club FFN	52	82	134
CT	13	30	46
Total général	65	112	180

Questions / Réponses



Merci de votre attention !